



Agreste Champagne-Ardenne

Portrait agricole de la Haute-Marne

La Haute-Marne compte 187 407 habitants en 2007. Elle perd des habitants depuis les années 1970.

Elle s'étend sur 625 032 hectares. L'agriculture occupe 51 % de l'espace départemental.

Deux systèmes de production caractérisent le département : les grandes cultures et les exploitations mixtes de culture-élevage.

La Haute-Marne perd des exploitations agricoles mais leur taille moyenne progresse. Le département occupe le premier rang national avec 174 hectares en moyenne par exploitation.

L'industrie laitière est le premier employeur agroalimentaire du département.

40 % du territoire est couvert par les bois et forêts, ce qui place la Haute-Marne parmi les départements les plus boisés de France.

La Haute-Marne : un département agricole et forestier typique des zones intermédiaires

La SAU couvre la moitié de la surface totale du département

La Haute-Marne est un département à relief modéré, les hauteurs augmentent progressivement du nord-ouest au sud sud-ouest, sans dépasser l'altitude des collines. Le Haut-du-Sec culmine à 516 m d'altitude. Les régions agricoles du Barrois et du plateau Langrois sont constituées de formations calcaires du Trias décomposées en superficies en argiles donnant des sols argilo-limono-calcaire à teneur élevée en argile. Ces plateaux sont couverts par de vastes massifs forestiers et des cultures. Le Bassigny-Châtenois est formé de couches marneuses qui favorisent les prairies grasses. Compte-tenu de ces caractéristiques physiques, trois types de régions sont définis : le Barrois où les céréales et oléoprotéagineux (COP) se sont substitués au moins partiellement aux exploitations de polyculture-élevage, le plateau Langrois, région mixte avec COP et polyculture-élevage, et le Bassigny-Châtenois, région herbagère d'élevage. L'agriculture occupe 51 % de l'espace départemental. Les bois et forêts occupent 40 % du terri-

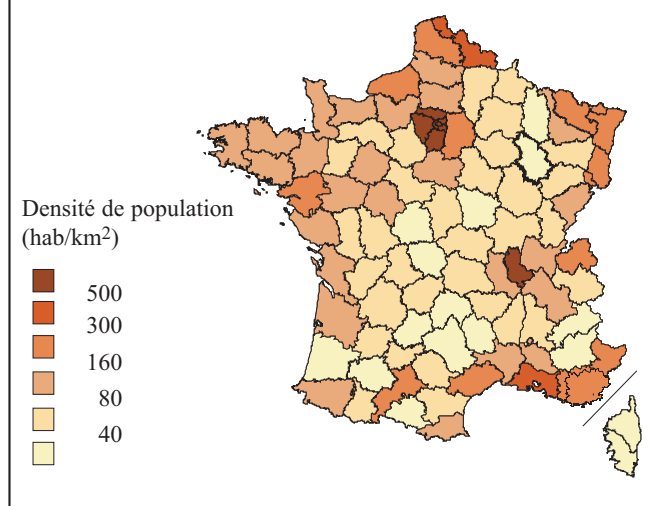
toire. La Haute-Marne est ainsi le département le plus boisé de la région.

Elle bénéficie d'un climat tempéré avec un ensoleillement moyen de 1 700 heures. A Chaumont, la moyenne pluviométrique est de 914 mm sur la période 1971-2000 avec 136 jours de précipitations et une température moyenne de 10° C.

Un département rural

Avec 625 032 hectares, la Haute-Marne est le 37^e département français pour la superficie. Elle compte 433 communes dont 410 communes rurales. La population atteint 187 407 habitants en 2007, ce qui place le département au 85^e rang en France métropolitaine. C'est le département le plus rural de la région. 47 % des haut-marnais vivent dans l'espace rural. Cette proportion atteint 29 % en moyenne régionale et 18 % en France métropolitaine. La densité est de 30 habitants par km², la plus faible de la région et surtout trois fois moins importante que celle de la France de province. La Haute-Marne perd des

La Haute-Marne peu densément peuplée



Source : Insee, Recensement de population 2007

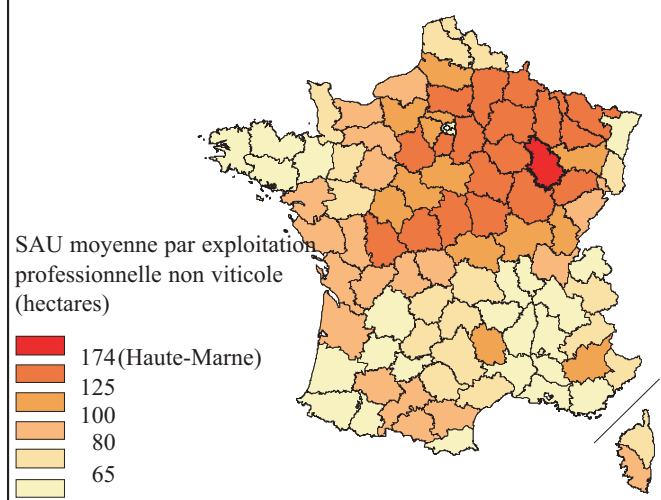
habitants depuis 1975, passant sous le seuil de 200 000 habitants en 1999. C'est le département métropolitain qui perd le plus d'habitants depuis 1999 (- 7 400), le solde migratoire étant négatif. Un quart de la population est âgé de 60 ans et plus ; c'est 2 points de plus que la moyenne régionale. 23 % des haut-marnais ont moins de 20 ans contre 25 % au niveau régional.

Le département de la Haute-Marne est couvert par trois pays (Pays Nord Haute-Marnais, Pays de Chaumont et Pays de Langres). Ces trois territoires ont été sélectionnés dans le cadre du programme européen Leader comme groupes d'action locale (GAL). Les stratégies mises en place par ces GAL sont essentiellement axées vers l'accueil et le maintien de la population. Cette démarche montre que ce département a la volonté de se développer et d'être réactif face à la perte de population.

Une surface moyenne record de 174 hectares par exploitation professionnelle non viticole

En 2007, le département de la Haute-Marne compte 1 850 exploitations professionnelles non viticoles. Leur nombre a diminué de 160 depuis 2000. En parallèle, la taille moyenne des exploitations a progressé. Le département s'inscrit dans une tendance générale, les petites exploitations disparaissent et les superficies se concentrent dans des exploitations de taille croissante. La Haute-Marne dispose de la SAU moyenne la plus élevée de France avec 174 hectares par exploitation professionnelle non viticole, soit 24 hectares de plus qu'en 2000. Elle devance nettement le Cher (159 hectares) et la Meuse (154 hectares). Cet agrandissement des exploitations coïncide avec l'essor des formes sociétaires. Pour s'adapter à la conjoncture économique mais aussi pour faciliter l'organisation du travail, les exploitants se regroupent en société. Ainsi, le poids des GAEC et des EARL atteint 51 % en 2007 et leur part de SAU exploitée dépasse les deux tiers.

Les plus grandes exploitations en Haute-Marne



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

Importance du travail familial

Les exploitations professionnelles du département emploient l'équivalent de 3 877 personnes occupées à plein temps, soit 3 877 unités de travail annuel (UTA). Depuis 2000, la quantité de travail diminue avec la même ampleur que le nombre des exploitations, soit - 8 %. Le travail est assuré principalement par les exploitants (2 797 UTA) et leur famille (600 UTA), soit 86 % de l'ensemble du travail fourni. Les salariés permanents, saisonniers ou des ETA et CUMA n'apportent que 480 UTA. Dans la région, les exploitations haut-marnaises sont les plus grandes en surface mais également en termes d'emploi : celui-ci s'établit à 2,1 UTA par exploitation contre 1,9 UTA par structure régionale.

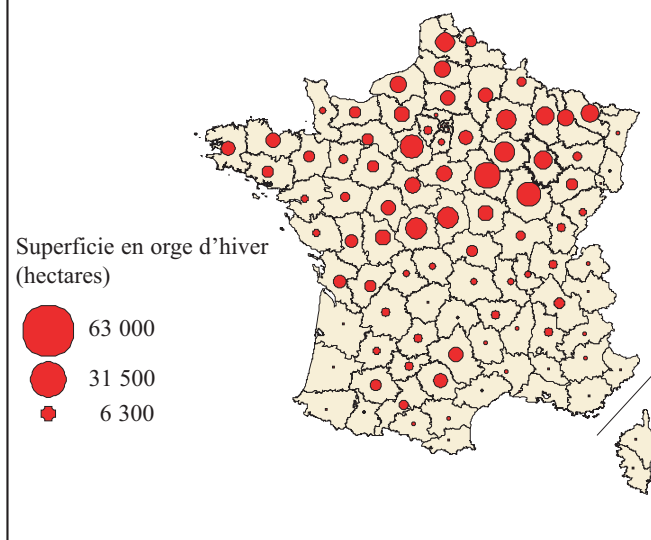
Un assolement peu diversifié

En Haute-Marne, compte tenu des conditions géographiques et pédoclimatiques, seules les deux tiers de la SAU du département sont des terres labourables. Les céréales et les oléoprotéagineux sont les principales cultures. Ils représentent respectivement 28 % et 11 % de la valeur de la production agricole hors subventions du département.

En 2008, la sole céréalière, avec 126 575 hectares occupe le 33^e rang français. C'est la culture la plus importante du département : elle couvre 41 % de la SAU des exploitations et un cinquième de la surface du département. Le blé tendre représente la moitié de cette sole. Les surfaces en orge d'hiver constituent la deuxième céréale du département et le placent à la 10^e place nationale avec 33 475 hectares. La Haute-Marne affiche les rendements les moins élevés de la région pour ces cultures (respectivement 66 q/ha et 63 q/ha pour la moyenne quinquennale contre 78 q/ha et 72 q/ha). Ceux-ci sont également inférieurs aux rendements nationaux.

La Haute-Marne est ainsi classée en zone intermédiaire, définie comme les départements pour lesquels le rendement de référence jachère est inférieur au rendement de référence

Dixième place nationale pour l'orge d'hiver



Source : Agreste, Statistique agricole annuelle 2008

national (60 q/ha). C'est le seul département de la région dans ce cas, contrairement aux régions qui la jouxtent : les départements lorrains, franc-comtois et bourguignons sont tous en zone intermédiaire.

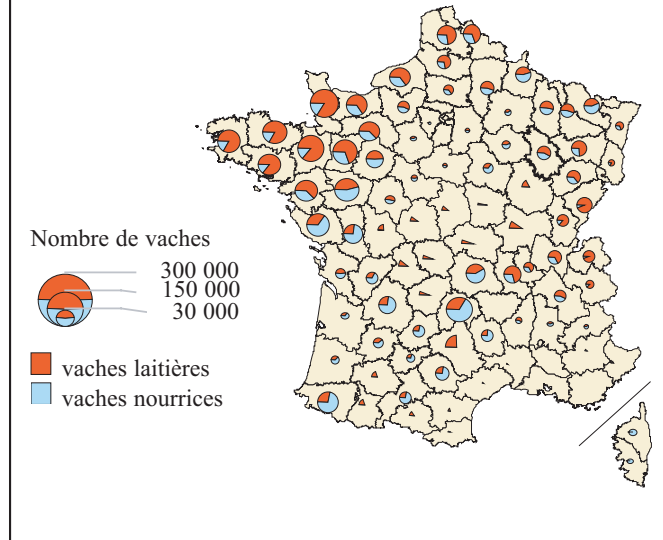
Les surfaces occupées par la culture d'oléagineux classent la Haute-Marne au 19^e rang national. Cette place provient essentiellement de la culture du colza. Avec 42 075 hectares en 2008, le département se situe au 11^e rang national. Les rendements sont proches de la moyenne nationale mais restent inférieurs à la moyenne régionale.

Conséquence de cette part importante des céréales et oléoprotéagineux dans la superficie des exploitations (55 % en moyenne départementale), les exploitations haut-marnaises sont particulièrement concernées par la mesure agroenvironnementale rotationnelle 2010 (MAER 2). Cette mesure vise à encourager la diversité des assolements et l'allongement des rotations dans les systèmes de grande culture, de façon à limiter le développement des bioagresseurs des cultures et par suite l'intensité d'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

La Haute-Marne est aussi un département d'élevage

Un tiers du cheptel bovin champardennais est élevé en Haute-Marne. La filière bovine contribue pour 35 % à la valeur de la production agricole du département, 22 % pour le lait et 13 % pour la viande bovine. En termes d'effectifs, le département se situe à la 37^e place nationale, devant l'Aisne et la Somme. 36 % du cheptel est composé de vaches, et trois vaches sur cinq sont des vaches laitières. En 2008, le département se classe en 27^e position pour le nombre de vaches laitières mais seulement à la 43^e pour les vaches allaitantes.

80 000 vaches en Haute-Marne

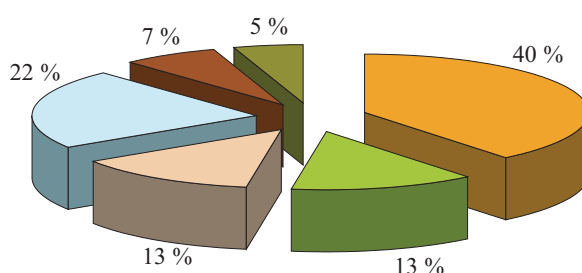


Source : Agreste, Statistique agricole annuelle 2008

Hors viticulture, la Haute-Marne contribue pour 16,7 % en 2008 à la valeur de la production agricole champardennaise. C'est la plus faible part départementale. Le potentiel plus faible des sols, comparativement à la Champagne Crayeuse, avec des rendements moindres en production végétale, est en bonne partie à l'origine de ces différences.

Le revenu moyen par unité de travail annuel non salarié s'élève à 24 900 euros en moyenne sur la période 2004-2008. Bien qu'il soit le plus faible des quatre départements champardennais, il est supérieur à la moyenne nationale de 3 600 euros.

La valeur de la production partagée entre végétaux et bovins



Les composantes de la valeur de la production agricole hors subvention en 2008

- Céréales, oléoprotéagineux
- Fourrages et autres produits végétaux
- Gros bovins
- Lait et produits laitiers
- Autres activités
- Services

Source : Agreste, Comptes de l'agriculture 2008 provisoires

Prédominance des exploitations produisant des céréales et oléoprotéagineux

Le département est caractérisé par deux systèmes de production : les grandes cultures et les exploitations mixtes de culture-élevage. Ces dernières ont progressé au détriment des exploitations spécialisées en lait ou en lait-viande. Il existe peu d'exploitations spécialisées de petite taille (hors-sol, maraîchage..).

38 % des exploitations professionnelles sont spécialisées en céréales et oléoprotéagineux et leur taille moyenne est de 200 hectares. Elles emploient en moyenne 1,9 UTA. Les exploitations combinant cultures et élevages représentent 35 % des exploitations professionnelles. La taille moyenne de ces structures est de 181 hectares en termes de surface et de 2,3 UTA en termes de main-d'œuvre. Enfin une exploitation sur cinq est orientée principalement vers l'élevage bovin. Ces dernières occupent 17 % de la surface détenue par l'ensemble des exploitations professionnelles. La surface moyenne des exploitations spécialisées en bovins lait-viande est de 190 hectares, nettement plus élevée que celles spécialisées en bovins lait (134 hectares) et bovins viande (118 hectares). Ces trois types d'exploitation occupent respectivement 2,7 UTA, 2,4 UTA et 1,7 UTA.

Les exploitations spécialisées en grandes cultures et herbivores fournissent 38 % des UTA et celles spécialisées en céréales et oléoprotéagineux un tiers.

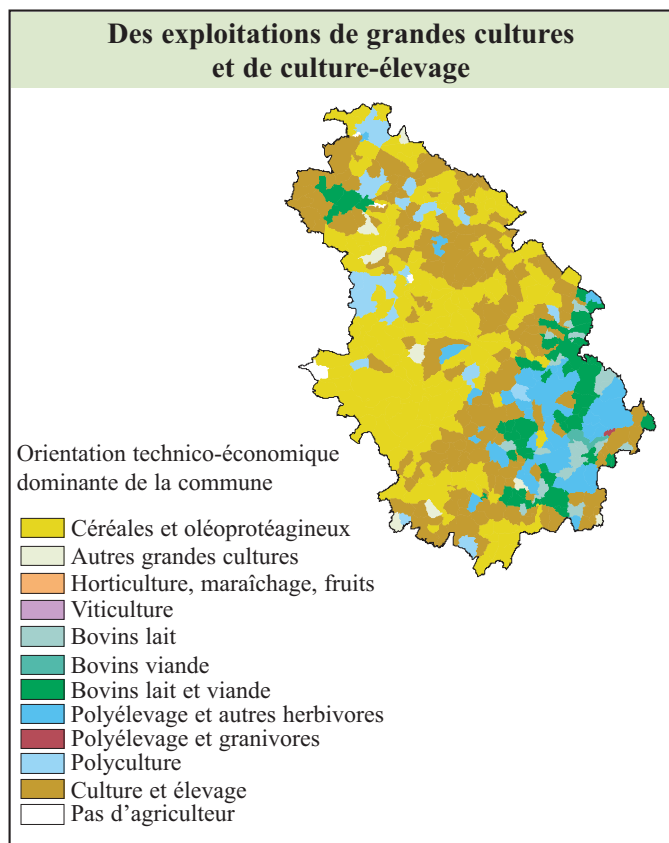
La Haute-Marne possède quelques vignes en production couvrant 110 hectares dont 76 hectares de vignes AOP destinées au prestigieux vin de Champagne. Les superficies en vigne AOP sont situées sur les deux communes de Colombey-les-

Deux-Eglises et Rizaucourt-Buchey. 33 hectares appartiennent à des viticulteurs hauts-marnais et 43 hectares appartiennent à des viticulteurs aubois. 34 hectares de vignes IGP (indication géographique protégée) sont destinés à du vin de pays, sur les deux communes de Coiffy et Montsaugéon.

25 exploitations déclarent pratiquer l'agriculture biologique ou être en phase de conversion en 2008, soit une exploitation de plus qu'en 2001. Ces exploitations utilisent 2 378 hectares, soit un accroissement d'un tiers par rapport à 2001. 84 % correspondent à des surfaces en agriculture biologique, le solde étant en phase de conversion. La surface en agriculture biologique concerne essentiellement des surfaces toujours en herbe, en rapport avec l'élevage. Cependant, les surfaces consacrées aux céréales progressent.

Essentiellement l'industrie laitière

En Haute-Marne, la filière agroalimentaire représente 11 % des effectifs de l'industrie. C'est moins que la moyenne régionale, la Marne avec 24 % des effectifs salariés de l'industrie dans les IAA tirant la moyenne vers le haut. L'industrie laitière est le premier employeur agroalimentaire du département. Les plus gros établissements sont respectivement Cogesal-Miko (fabrication de glaces et sorbets), la société Bongrain Gérard (fabrication de fromage) et Entremont Alliance (fabrication de fromage). Cogesal-Miko est aussi le deuxième employeur industriel du département. Une grande partie des établissements haut-marnais dépendent d'entreprises n'ayant pas leur siège dans le département, notamment tous les établissements de commerce de gros de grains et la plupart des grosses industries laitières. Il subsiste cependant des entreprises ayant leur



Source : Agreste, Recensement agricole 2000

Définitions

Les exploitants correspondent à l'ensemble chefs d'exploitation et coexploitants.

Unité de travail (UTA) : 1 UTA équivaut au travail d'une personne à plein temps pendant une année, soit 1 600 heures annuelles.

Orientation technico-économique (OTEX) : classification européenne des exploitations, déterminée par le poids relatif des marges brutes standard (MBS) des différentes productions dans la marge brute standard totale de l'exploitation. Celle-ci est déterminée par pondération des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel par des coefficients régionalisés de MBS.

siège en Haute-Marne, notamment la société Bongrain Gérard et la société économique bragarde de boucherie et charcuterie. Il existe deux AOC fromagères dans le département : l'époisses et le langres. Ces deux produits sont également enregistrés au niveau européen en tant qu'AOP (appellation d'origine protégée). L'emmental français est-central est aussi produit sous le label IGP ainsi que la volaille du Plateau de Langres.

La Haute-Marne, département le plus boisé de la région

A l'inverse des autres départements de la région, la part de la forêt publique est plus importante que la forêt privée, avec 54 % de l'ensemble. 87 % des superficies en bois et forêts sont constituées uniquement de feuillus. Avec 362 277 m³, la récolte haut-marnaise représente environ 30 % de la récolte régionale. En 2008, elle est inférieure de 28 % à la moyenne des cinq années précédentes, évolution équivalente à celle de la région. Les volumes en bois d'industrie atteignent près de la moitié de la récolte. Aussi bien pour le bois d'œuvre que pour

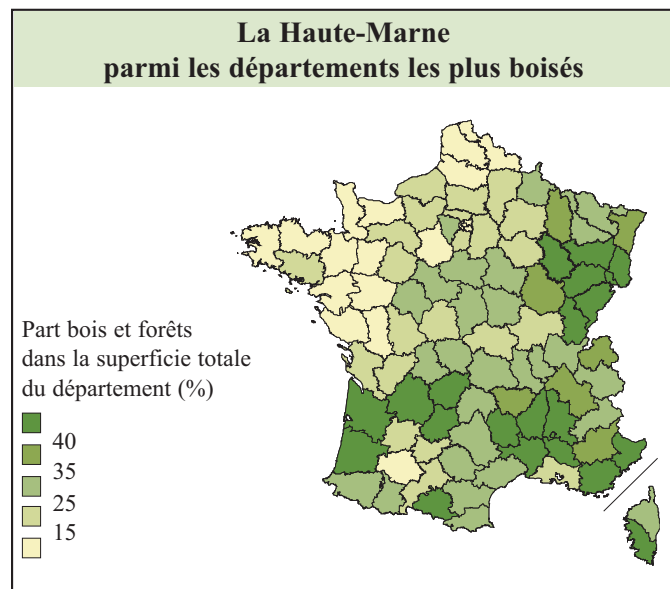
le bois d'industrie, les volumes les plus importants proviennent des feuillus. L'écocertification progresse chaque année, la proportion des volumes concernés égale la moyenne nationale. La production des scieries représente un peu plus d'un quart de la production champardennaise. Le département se caractérise par d'importants volumes de sciages issus du chêne, du hêtre mais aussi de résineux. Les volumes sciés en 2008 sont en dessous de la moyenne 2003-2007, avec une diminution de 24 %. Ils représentent 21 % des volumes récoltés en Haute-Marne, soit 6 points de moins qu'au niveau national.

Associée avec la Côte-d'Or, la Haute-Marne a été choisie pour le site du nouveau parc national dont le thème sera « la forêt feuillue de plaine ». Ce parc sera centré sur les massifs forestiers s'étendant de la forêt de Chatillon-sur-Seine à la forêt de Châteauvillain. Sur les 48 communes incluses totalement ou partiellement, 18 sont haut-marnaises.

La Haute-Marne agricole : des handicaps naturels, mais des atouts à valoriser

La Haute-Marne est un département rural peu peuplé et en fort déclin démographique depuis les années 1970. Avec 40 % de la surface totale couverte par les bois et les forêts, c'est un des départements les plus boisés de France. Toutefois, les volumes sciés sont relativement peu exploités localement.

L'agriculture occupe la moitié de l'espace départemental. Les exploitations agricoles sont peu nombreuses mais de grande taille. Souvent de forme sociétaire, elles permettent ainsi partage du travail et des responsabilités en leur sein mais leur dimension élevée contraint leur reprise. Elles emploient peu de salariés, le travail étant assuré par la main d'œuvre familiale. Ces exploitations sont spécialisées en céréales et oléoprotéagineux et en culture-élevage. Les rendements sont plutôt faibles, comparés à la moyenne régionale. Leur assolement peu diversifié les rend très dépendantes des aides de la politique agricole commune. Par contre, la coexistence de productions végétales et animales augmente l'autonomie des exploitations, notamment vis-à-vis des fertilisants. Les matières premières produites sont peu transformées localement, les industries de transformation étant peu présentes, excepté pour le lait.



Source : Agreste, *Statistique agricole annuelle 2008*

Pour en savoir plus :

- Agreste Champagne-Ardenne n° 13, septembre 2008 : l'agriculture haut-marnaise toujours plus concentrée
- Agreste Champagne-Ardenne, hors série, novembre 2009 : tableaux de l'agriculture champardennaise
- Des données en ligne sur www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Champagne-Ardenne n° 6 - Juillet 2010



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Service régional de l'information statistique et économique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draaf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J.P. Alloy
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen
Rédaction : N. Viatte
Composition : M. Lallement
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1249-5891

Prix : 2,50 euros